

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20150710-2015_A113-DE
Date de télétransmission : 22/07/2015
Date de réception préfecture : 22/07/2015



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 10 JUILLET 2015
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2015_A113

OBJET : Ressources - Finances - Budget Supplémentaire 2015 - Budget Annexe des Transports Publics Urbains

Le 10 juillet 2015, le Conseil de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 3 juillet 2015, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse – AMAROUCHÉ Annie – AMEN Mireille – ARDHUIN Philippe – AUGÉY Dominique – BACHI Abbassia – BALDO Edouard – BARRET Guy – BERNARD Christine – BONTHOUX Odile – BORELLI Christian – BOUDON Jacques – BOULAN Michel – BOUVET Jean-Pierre – BOYER Raoul – BRAMOULLÉ Gérard – BUCCI Dominique – BURLE Christian – CANAL Jean-Louis – CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CESARI Martine – CHARDON Robert – CHARRIN Philippe – CORNO Jean-François – CRISTIANI Georges – de BUSSCHERE Charlotte – de SAINTDO Philippe – DELAVET Christian – DI CARO Sylvaine – FABRE-AUBRESPY Hervé – FERAUD Jean-Claude – FREGEAC Olivier – GALLESE Alexandre – GERARD Jacky – GOUIRAND Daniel – GUINIERI Frédéric – HOUEIX Roger – JOUVE Mireille – LAFON Henri – LAGIER Robert – LEGIER Michel – LENFANT Gaëlle – LHEN Hélène – MALLIÉ Richard – MANCEL Joël – MARTIN Régis – MERGER Reine – MICHEL Marie-Claude – MONDOLONI Jean-Claude – PAOLI Stéphane – PELLENC Roger – POLITANO Jean-Jacques – RAMOND Bernard – RENAUDIN Michel – SALOMON Monique – SERRUS Jean-Pierre – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – TALASSINOS Luc – TAULAN Francis – TERME Françoise – YDE Marcel

Etai(en)t excusé(s) et suppléé(s) : Néant

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code général des collectivités territoriales : ALBERT Guy donne pouvoir à JOUVE Mireille – ALLIOTTE Sophie donne pouvoir à MICHEL Marie-Claude – AMIEL Michel donne pouvoir à BUCCI Dominique – BENKACI Moussa donne pouvoir à BACHI Abbassia – CHAZEAU Maurice donne pouvoir à BOUVET Jean-Pierre – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle donne pouvoir à POLITANO Jean-Jacques – CIOT Jean-David donne pouvoir à CANAL Jean-Louis – DAGORNE Robert donne pouvoir à CRISTIANI Georges – DEVESA Brigitte donne pouvoir à BONTHOUX Odile – FILIPPI Claude donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse – GACHON Loïc donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – GROSSI Jean-Christophe donne pouvoir à de SAINTDO Philippe – JOISSAINS Sophie donne pouvoir à CHARRIN Philippe – MALAUZAT Irène donne pouvoir à DI CARO Sylvaine – MORBELLI Pascale donne pouvoir à RENAUDIN Michel – PERRIN Jean-Marc donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – ROLANDO Christian donne pouvoir à GALLESE Alexandre – ROUVIER Catherine donne pouvoir à BOYER Raoul – SUSINI Jules donne pouvoir à PAOLI Stéphane – ZERKANI Karima donne pouvoir à MERGER Reine

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : CALAFAT Roxane – PEREZ Fabien – PIZOT Roger – PROVITINA-JABET Valérie – SLISSA Monique – TRAINAR Nadia – FRAUDIN Bernard – GIUSTI Michel

Secrétaire de séance : Stéphane PAOLI

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

02_1_04

CONSEIL DU 10 JUILLET 2015

Rapporteur : Gérard BRAMOULLÉ

Co-rapporteur : Guy BARRET

Politique publique : Ressources

Thématique : Finances

**Objet : Budget Supplémentaire 2015 – Budget Annexe des Transports Publics Urbains
Décision du Conseil**

Il est proposé d'adopter le Budget Supplémentaire 2015 du Budget Annexe des Transports Publics Urbains.

Exposé des motifs :

Le Budget Primitif peut être corrigé en cours d'année tout en respectant les principes relatifs à la préparation, au vote et au maintien de l'équilibre du budget. A cet effet, il existe des décisions modificatives parmi lesquelles celle dénommée « budget supplémentaire ».

Le budget supplémentaire est une décision modificative particulière : il s'agit d'un acte d'ajustement et de reports. Sa présentation est en tout point identique à celle du Budget Primitif.

I – LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE : BUDGET DE REPORTS

Le budget supplémentaire a pour objet essentiel de reprendre les résultats constatés à la clôture de l'exercice précédent et apparaissant au compte administratif.

A - LA REPRISE DES RÉSULTATS 2014 ET L'INSCRIPTION DES RESTES À RÉALISER

Le résultat constaté à la clôture de l'exercice 2014 est le suivant :

- Excédent de clôture de la section d'exploitation : **2 131 825,29 €**
- Excédent de clôture de la section d'investissement : **2 544 823,52 €**

Par ailleurs, il convient de prendre en compte les restes à réaliser de la section d'investissement dans l'affectation des résultats.

Compte tenu des restes à réaliser nets, de 57 225,01 €, la section d'investissement laisse apparaître un résultat net cumulé de **2 487 598,51 €**.

B - L'AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'affectation du résultat telle qu'elle a été votée par le Conseil communautaire est la suivante :

- Affectation en section d'exploitation (compte 002) : **2 131 825,29 €**

II – L'EQUILIBRE DU BUDGET ANNEXE

Le Budget Supplémentaire 2015 s'élève à 31 069.050 €, et s'équilibre comme suit :

	B.S. 2015
Exploitation	2 131 825
Investissement	28 937 225
BUDGET TOTAL	31 069 050

A. LA SECTION D'EXPLOITATION

La section d'exploitation s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 2 131.825 €. Le tableau ci-dessous reprend les postes de prévisions de dépenses et de recettes :

BS 2015

EXPLOITATION

SERVICE	IMPUTATION			LIBELLE OPERATIONS	MONTANT	
	chapitre	fonction	nature		Dépenses	Recettes
2E - Finances						
<i>Recettes</i>						
2 131 825,29	002		002	Résultat d'exploitation reporté		2 131 825,29
	022		022	Dépenses imprévus	891 625,29	
<i>Dépenses</i>						
1 906 825,29	011		6287	Remboursement de frais à la collectivité	15 000,00	
	65		6541	Créances admises en non valeur	200,00	
	042		6811	Dotations aux amortissement des immobilisations	760 000,00	
	023		023	Virement à la section d'investissement	240 000,00	
					1 906 825,29	2 131 825,29
Transports et Infrastructures						
<u>6A / Transports</u>						
<i>Dépenses :</i>						
140 000,00	011		6236	Catalogues imprimés	50 000,00	
	011		6238	Publicité publication Divers	50 000,00	
	67		673	Titres annulés sur exercice antérieur	40 000,00	
<u>6B / Infrastructures de transports</u>						
<i>Dépenses :</i>						
85 000,00	011		6156	Maintenance	50 000,00	
	67		673	Titres annulés sur exercice antérieur	35 000,00	
<u>6C / Mobilités</u>						
<i>Dépenses :</i>						
0,00	65		6574	Subventions exploitations droit privé	-10 000,00	
	011		611	Sous traitance	10 000,00	
				TOTAL	2 131 825,29	2 131 825,29

Les dépenses d'exploitation supplémentaires à inscrire s'élèvent à environ 2 M€. Elles peuvent être financées grâce à l'affectation du résultat de 2014.

Elles se répartissent de la manière suivante :

- Dotations aux amortissements des immobilisations : + 760 K€
Cet ajustement est nécessaire afin d'actualiser leurs montants aux investissements réalisés.
- Frais de catalogues et de publicité : + 100 K€
Ces dépenses concernent les frais de communication et de fiches horaires dans le cadre de la rentrée scolaire 2015/2016.
- Il convient également de prévoir des crédits à hauteur de :
 - 15.000 € au titre du remboursement des frais de Télécom à la collectivité de rattachement,
 - 75.000 € aux fins d'annulation de titres de recettes émis en doublon sur l'exercice 2014,
 - 50.000 € pour des opérations de maintenance sur les parcs relais.

Par ailleurs, des dépenses imprévues sont inscrites pour un montant de près de 900 K€.

B. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

L'équilibre de la section d'investissement s'établit à 28 937.225 € répartis ainsi :

DEPENSES	
	BS 2015
Restes à réaliser	57 225
Dépenses d'équipement	12 730 000
Emprunt - remboursement de capital	-
Emprunts - écritures de régularisations	16 150 000
Total Dépenses d'investissement	28 937 225

RECETTES	
	BS 2015
Solde d'exécution reporté 2014	2 544 824
Restes à réaliser	-
Subventions / participations	-
Amortissements	760 000
Emprunt	9 242 401
Autofinancement	240 000
Emprunts - écritures de régularisations	16 150 000
Total Recettes d'investissement	28 937 225

Des crédits supplémentaires de l'ordre de 12,730 M€ sont sollicités afin de financer l'avancée de certains programmes. Cela concerne principalement les pôles d'échanges du Krypton, de Gardanne, le BHNS B, ainsi que la création d'une nouvelle opération de Parc Relais au Jas de Bouffan.

Le tableau ci-après reprend les postes de prévisions de dépenses et de recettes :

BS 2015

INVESTISSEMENT

SERVICE	IMPUTATION			LIBELLE OPERATIONS	MONTANT	
	Chapitre	Opération Nature	nature		Dépenses	Recettes
2E - Finances						
<i>Recettes</i>						
28 937 225,01						
<i>Dépenses</i>						
16 207 225,01	021		021	Virement de la section d'exploitation		240 000,00
	001		001	Solde d'exécution reporté N-1		2 544 823,52
				Reste à réaliser	57 225,01	
	16		16441	Emprunt		9 242 401,49
	16		16441	Emprunt - remboursements temporaires	16 150 000,00	16 150 000,00
	040		2801	Amortissement frais d'établissement		1 500,00
	040		28111	Amort. Immo corporelles terrains nus		1 000,00
	040		28128	Amort. autres aménagements terrains		490 000,00
	040		28151	Amort. Installations complexes spécialisées		1 500,00
	040		28156	Amort. Matériel transport exploitation		62 000,00
	040		281728	Autres agencements et aménagts de terrains		300 000,00
	040		28183	Matériel de bureau et matériel informatique		80 000,00
	040		28184	Mobilier		500,00
	040		28188	Autres		500,00
	040		28031	Amortissement des frais d'études		-168 000,00
	040		28033	Amortissement frais insertion		-9 000,00
					16 207 225,01	28 937 225,01
Transports et Infrastructures						
6B / Infrastructures de transports						
<i>Dépenses :</i>						
12 730 000,00	532	DI532-2A	21728	Pôle d'échanges Simiane	-400 000,00	
	610	DI610	21728	Réaménagement Points d'Arrêt	500 000,00	
	611	DI611	2156	Abribus	400 000,00	
	635	DI635AP	2031	Parc relais 3 Sautets	-50 000,00	
	642	DI642AP	2128	Parc relais Malacrida	50 000,00	
	643	DI643AP	21728	Couloir Bus Centre	400 000,00	
	649	DI6492AP	21728	Couloir Bus Malacrida	100 000,00	
	652	DI652AP	2128	Pôle d'échanges Plan d'Aillane	60 000,00	
	657	DI657AP	21728	Pôle d'échanges Krypton	5 300 000,00	
	661	DI661	2031	Aménagement Etudes Réalisations	50 000,00	
	664	DI664AP	21728	Pôle d'échanges Pertuis	200 000,00	
	665	DI665AP	21728	BHNS A - Itinéraire Bus RD9/ A51	450 000,00	
	665	DI665-2A	21728	BHNS A - Avenue Mouret	-800 000,00	
	530	DI530AP	2031	Pôle d'échanges Trets	50 000,00	
	6010	DI6011AP	238	Pôle d'échanges Gardanne	1 000 000,00	
	663	DI663-3	238	BHNS B - Parc relais Jas de Bouffan	5 000 000,00	
	663	DI663-1	238	BHNS B - Echangeur Pont de l'Arc	420 000,00	
				TOTAL	28 937 225,01	28 937 225,01

CONCLUSION

La section d'exploitation s'équilibre en dépenses et en recettes à :

2 131.825,29 €

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à :

28 937.225,01 €

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2312-1 à L2312-4 ;

VU la délibération n°2014_A238 du Conseil communautaire du 11 décembre 2014 relative au vote du Budget Primitif du Budget Annexe Transports Publics Urbains 2015 ;

VU la délibération n°2015_A061 du Conseil communautaire du 21 mai 2015 relative au vote de la Décision Modificative n° 0 du Budget Annexe Transports Publics Urbains 2015 ;

VU l'avis de la Commission des Finances et Contrôle de Gestion en date du 25 juin 2015 ;

VU l'avis du Bureau communautaire du 10 juillet 2015 ;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** le Budget Supplémentaire 2015 du Budget Annexe des Transports Publics Urbains, par nature, tel qu'il est présenté :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement, avec opérations.

OBJET : Ressources - Finances - Budget Supplémentaire 2015 - Budget Annexe des Transports Publics Urbains

Vote sur le rapport

Inscrits	89
Votants	81
Abstentions	4
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	77
Majorité absolue	39
Pour	77
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

BALDO Edouard - CASTRONOVO Lucien-Alexandre - de BUSSCHERE Charlotte - LENFANT Gaëlle

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents
Maryse JOISSAINS MASINI



20 JUL. 2015